

**Objet :** Observations sur Enquête Publique pour le Projet de création d'une nouvelle ferme aquacole en baie de Golfe-Juan

En tant qu'élue déléguée aux Ports et Plages de la commune de Vallauris / Golfe-Juan, j'ai été sollicitée en Octobre 2021 par l'entreprise Aqua Frais qui m'a présenté son projet pour l'installation d'une nouvelle ferme aquacole en baie de Golfe-Juan, à proximité de celle déjà existante. Cette ferme serait installée dans les eaux nationales et non communales, et à cheval sur les eaux prud'homales des prud'homies de pêches de Cannes et de Golfe-Juan.

L'idée étant de supprimer les fermes aquacoles de Juan-les-Pins et Théoule pour les remplacer par une nouvelle ferme d'une superficie de 24 750 m<sup>2</sup> afin de produire encore plus de poissons et donc de multiplier les ventes de l'entreprise et de déployer leur distribution. Bien que plusieurs arguments aient été soulevés en Commission Nautique Locale seul le souci de la biodiversité marine a été retenu. Pourtant, bien d'autres paramètres sont à prendre en compte !

Les raisons pour lesquelles **la ville de Vallauris / Golfe-Juan est défavorable au projet** sont les suivantes :

- Une restriction de la zone de pêche pour nos professionnels qui font vivre nos administrés et travailler nos restaurateurs en revendant du poisson sauvage directement issu de notre baie.
- Un lieu supplémentaire de notre jolie baie sera pollué. Cela en est même une aberration puisque ces deux fermes aquacoles (celle existante et celle à venir) seront accolées à la zone protégée par Natura 2000 !!
- Un entachement à la vue de nos administrés qui ont acheté leur bien immobilier avec une vue panoramique sur la baie de Golfe-Juan et les îles de Lerins. Je pense notamment à des personnes qui ont leur maison sur les collines du Super Cannes comme le célèbre pianiste Claude Kahn, le créateur Nino Amaddeo, Cyril Hanouna ou bien le Roi Fad dont le palais est situé en bord de mer, et qui n'avait déjà par apprécié, dans les années 90, l'installation de la ferme aquacole.
- Un danger à la navigation : Non seulement la zone de pêche sera réduite pour les professionnels, mais la zone de navigation aussi. Dans la baie, à proximité de la ferme, se trouve aussi la zone d'amerrissage pour les canotiers ainsi qu'une zone de mouillage pour les plaisanciers. Notons également que des activités économiques liées au milieu maritime (base nautique du Mouré Rouge, kite surf, navettes à passagers, parachute ascensionnel ...) sont très présentes dans la baie en période estivale. *Je vous joins un schéma du balisage de la baie*
- En outre, l'installation d'une ZMEL (Zones de Mouillage à Equipements Légers) est prévue.
- Un balisage qui ne cesse de se déployer dans la baie à presque en devenir incompréhensible ! A ce rythme, un DST (Dispositif de Séparation du Trafic) dans la baie de Golfe-Juan serait à envisager !!

Leur souhait de débarquer les poissons dans le port de Golfe-Juan à raison de 27 fois par jour, du Lundi au Vendredi, de 6h à 15h ne nous emballe pas non plus !!! Cela engendrerait une pollution visuelle et odorante ainsi qu'une nuisance sonore au désarroi de nos touristes et administrés !!

**Veut-on une baie touristique ou un lieu industriel ?**

Bien que le vieux port soit un port de commerce, nous ne souhaitons aucunement être pollués par ce type d'activité afin de maintenir le charme et le caractère d'une station balnéaire. Vingt-sept débarquements par jour feraient de notre joli port une usine à gaz alors que les plages sont à proximité et les restaurants en long de quai.

Les pêcheurs professionnels ont déjà fait une levée de boucliers en mettant en place une pétition en ligne. Ceci dans l'espoir de limiter une "catastrophe". Dans l'espoir de réduire les conséquences néfastes que la création de cette ferme gigantesque pourrait générer (pollution des fonds marins par leurs déchets et leurs excréments).

Laisser place à l'industrie c'est tuer le métier artisanal de la petite pêche. C'est mettre lentement fin au savoir-faire d'un métier aussi vieux que le monde. Les pêcheurs professionnels, qui étaient les premiers à exploiter ces eaux, font partie de l'Histoire de notre baie, de notre Culture, de notre Patrimoine.

Les projets doivent être proportionnels de la taille de la baie. On ne peut pas pousser les côtes comme nous ne pouvons pas pousser les murs d'une pièce pour l'agrandir. Il est également important de maintenir tant que possible l'exploitation des pêcheurs professionnels, qui font aussi travailler les restaurateurs, et que l'industrie ne doive pas écraser leur activité.

Alexandra Cornardeau-Chevas  
Conseillère Municipale, Vallauris / Golfe-Juan  
*Déléguée aux ports et Plages*  
*Membre au Parlement de la Mer*